



Ville de
Linselles

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

S²LO

Extrait de [www.mairie-linselles.fr](#)
ID : 059-215903527-20250408-DELIB_20250301-DE

des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mars,
le Conseil Municipal de la Commune de Linselles s'est réuni,
sur la convocation et sous la présidence de Madame le
Maire, au lieu de ses séances (Mairie, salle d'honneur),

Séance du 27 mars 2025

1°- Conseillers Municipaux en exercice : 27

2°- Conseil Municipal convoqué le 21/03/25

3°- Présents :

- Mme Isabelle POLLET, Maire,
- Mme Annie DUPONCHELLE, M. Dominique SINNAEVE, M. Olivier OSTYN, Mme Joséphine BROUTIN, Mme Martine PETIT, M. Grégory MITTENAERE *adjoints*,
- M. Antony PIRES, M. Damien BEHIN-CAU, M. Michel SPANNEUT, Mme Elisabeth BOUREL, Mme Fabienne LORENT, *conseillers délégués*.
- Mme Christelle CORNARD, Mme Amandine VASSEUR, Mme Catherine CAPOËN, M. Patrick HELLIN, Mme Catherine PARRUITTE, M. Pascal MARESCAUX, M. Jean-Pierre LELEU, M. Bertrand FLORIN, *conseillers municipaux*.

4°- Pouvoirs :

- M. Tristan DELEHONTE, Adjoint, donne pouvoir à Mme Annie DUPONCHELLE, Adjointe,
- Mme Virginie SEYNAVE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme Fabienne LORENT, Conseillère déléguée,
- M. Olivier BINTEIN, Conseiller municipal, donne pouvoir à M. Olivier OSTYN, Adjoint,
- Mme Véronique DERYCKE, Conseillère municipale, donne pouvoir à M. Bertrand FLORIN, Conseiller municipal,
- M. Grégory VERHELLE, Conseiller municipal, donne pouvoir à M. Jean-Pierre LELEU, Conseiller municipal,

5°- Secrétaire de séance : Amandine VASSEUR

6°- Absents excusé :

- Mme Pascale DHALLUIN, Adjointe
- M. Olivier SURMONT, Conseiller municipal

7°- Absent non excusé : Néant

8°- Membre démissionnaire : Néant.

Délibération n°2025-03-01

FINANCES

COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2024

Rapport de M. Olivier OSTYN, Adjoint aux Finances

Exposé :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1612-12 ;
Vu le compte de gestion 2024 (ci-annexé).

Madame la Comptable des finances publiques du Centre de gestion comptable de Tourcoing a dressé le compte de gestion 2024, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état d'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer. Elle s'est appuyée sur le budget primitif de l'exercice 2024, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et de mandats.

Le Conseil municipal est appelé à statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire, sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et sur la comptabilité des valeurs inactives.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- APPROUVER le compte de gestion de l'exercice 2024, le viser et le certifier conforme à nos écritures ;
- DIRE que le compte de gestion de l'exercice 2024 n'appelle ni observations, ni réserve de notre part.

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (5 CONTRE : Pascal MARESCAUX, Jean-Pierre LELEU, Bertrand FLORIN, Véronique DERYCKE, Grégory VERHELLE), approuve le compte de gestion 2024 de la Commune de Linselles, dressé par le receveur, visé et certifié conforme à l'ordonnateur.

Transmis en Préfecture le - 8 AVR. 2025
Acte certifié exécutoire à date de ce jour,

Amandine VASSEUR
Secrétaire de séance,



Pour extrait conforme,

Isabelle POLLET
Madame le Maire,
Conseillère Métropolitaine,

